



71^{ème} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DE PÉTANQUE ET DE JEU PROVENÇAL

Dimanche 30 Novembre 2025
À LABASTIDE ROUAIROUX





COMITE DEPARTEMENTAL DU TARN

CONVOCAION

71^{ème} CONGRÈS DÉPARTEMENTAL DU TARN DE PÉTANQUE
ET DE JEU PROVENÇAL

DIMANCHE 30 NOVEMBRE 2025 à 14h00

Salle des fêtes

81270 LABASTIDE ROUAIROUX

Organisé par le Comité Départemental du Tarn de Pétanque et Jeu Provençal

ORDRE DU JOUR DU CONGRÈS

- **Accueil des participants et émargement des délégués**
 - Vérification des pouvoirs et du quorum
 - **Ouverture du congrès**
 - Mot de bienvenue du Président du Comité Départemental M. Alain JUILLA
 - Allocutions des invités (Président de la Ligue Régionale, représentants des collectivités, etc.)
 - **Approbation du procès-verbal du dernier congrès à Albi**
 - **Rapport moral**
 - Etat des licenciés
 - Objectifs initiaux et orientations stratégiques
 - Actions prévues pour l'année à venir
 - **Rapport financier du Trésorier**
 - Présentation du compte de résultats et du bilan de l'année écoulée
 - Rapport des vérificateurs aux comptes
 - Présentation du budget prévisionnel pour l'exercice à venir
 - Mutations, subventions et aides du comité
 - **Rapport d'activités**
 - Commission sportive
 - Participation 2025 aux championnats coupes et CDC
 - Présentations des résultats sportifs (championnats, CDC, CRC/CNC, coupes)
- ENTRACTE**
- Bilan et évolution des CDC (diffusion des résultats, fiche de jury).
 - Refonte des championnats avec les 4 secteurs et qualificatifs
 - Organisation des phases finales
 - Commission féminine : bilan et évolution
 - Commission arbitrage : bilan, propositions, frais de formation, équipement, contrepartie
 - Commission de discipline : présentation, mise en place, informations, difficultés rencontrées, informations sanctions
 - Commission des jeunes : bilan, résultats, perspectives
- **Communication du comité : site et groupe Facebook du comité**
 - **Questions diverses**
 - **Remises des récompenses**
 - **Clôture du congrès**

Article 5 du Règlement Intérieur du Comité :

Toute société absente de l'Assemblée Générale sera sanctionnée d'une amende de cinquante euros (50€), montant révisable chaque année.

Article 9 des Statuts du Comité : Le vote par correspondance n'est pas admis. Obligation est faite aux associations d'être représentées aux Assemblées Générales par leur Président(e) ou un membre du Comité Directeur de l'association. En ce cas, ce dernier devra être muni d'un pouvoir spécial signé de son/sa Président(e) et authentifié par le cachet de ladite association.

Toutefois il est admis qu'une association peut, en dehors d'elle-même, représenter une autre association affiliée au Comité Départemental, mais une seule. La procuration délivrée devra, sous peine de nullité, être signée des deux Président(e)s (mandant et mandataire) et comporter le cachet des deux associations.

OUVERTURE DU 71^{ème} CONGRES DEPARTEMENTAL DE PETANQUE ET JEU PROVENÇAL LABASTIDE ROUAIROUX 2025

Vérification des pouvoirs et du quorum : le quorum est atteint avec la présence de 81 clubs représentés pour 192 voix.

Mot de bienvenue par Alain JUILLA

Président du Comité Départemental de Pétanque et Jeu Provençal du Tarn

Mesdames et Messieurs les officiels, distingués invités, chers partenaires, chers amis,

C'est pour moi un grand honneur et un réel plaisir de vous souhaiter la bienvenue à notre **71^e congrès**, organisé par le Comité Départemental du Tarn.

Votre présence témoigne de l'intérêt profond que vous portez à notre sport, et je tiens à vous en remercier très chaleureusement.

Permettez-moi, avant toute chose, d'adresser mes salutations les plus respectueuses à :

- ✓ **Mme le Maire, Michèle VINCENT,**
- ✓ **M. Patrick REYNES,** Président du Club de Labastide-Rouairoux, qui nous accueille dans cette salle,
- ✓ **Mme Isabelle ESPINOSA,** Vice-Présidente du Conseil Départemental du Tarn,
- ✓ **M. Raymond LEMANACH,** Président du CD 31,
- ✓ ainsi que nos anciens Présidents du CD 81 : **M. Jean-François CHAFFRET** et **M. Marc FABRE.**

Après vérification des feuilles de présence, le quorum étant atteint avec les sociétés affiliées et présentes sur 94, **je déclare le 71^e Congrès ouvert.**

Mes pensées vont naturellement à celles et ceux qui, au cours de l'année écoulée, ont été douloureusement éprouvés ou qui nous ont quittés.

(Minute de silence.)

Retour sur le 70^e Congrès d'Albi

Nous allons procéder à l'approbation du procès-verbal du précédent congrès.

Je le répète volontiers : malgré vos contraintes personnelles, familiales et associatives, malgré les distances parfois importantes à parcourir dans notre département, vous êtes présents. Je vous en remercie sincèrement.

J'espère que **la Vallée du Thoré** et **la Montagne Noire** auront rendu votre déplacement agréable.

Un mot sur Labastide-Rouairoux

Nichée au cœur d'une région riche en histoire, Labastide-Rouairoux allie charme traditionnel et dynamisme moderne.

Des vestiges préhistoriques, comme le dolmen de la Gante, jusqu'à l'ère industrielle marquée par le textile, le village a su préserver un patrimoine exceptionnel tout en s'adaptant aux évolutions du temps.

Dans un cadre naturel remarquable, la commune offre de nombreuses possibilités d'activités de plein air, des paysages pittoresques, et un héritage industriel dont elle peut être fière.

Un engagement collectif

Je forme le vœu que cette assemblée soit un moment de convivialité, d'échanges constructifs et, surtout, un temps tourné vers l'avenir.

Ce congrès est le fruit d'un engagement collectif : celui de nos équipes, de nos clubs et de nos partenaires.

Voilà déjà un an que le nouveau Comité Directeur est en place.

Lors du dernier congrès et de la réunion du 4 janvier 2025, nous vous avons présenté nos projets. Grâce au travail accompli, **nos objectifs 2025 ont été atteints :**

- ✓ Mise en place du contrôle d'alcoolémie
- ✓ Amélioration de la communication (nouveau site et groupe Facebook)

- ✓ Résultats en direct
- ✓ Organisation des CDC
- ✓ Organisation des championnats
- ✓ Redécoupage du département en 4 secteurs
- ✓ Récompenses

(Liste non exhaustive)

Les résultats sportifs

Les joueurs, et surtout les joueuses du Tarn, ont brillé cette année :

- ✓ **Triplette Senior Mixte** : Garance GOXE, Jimmy FAUSTIN et Théo AUREL CERES – demi-finalistes du Championnat de France (une première à ce niveau pour notre département).
- ✓ **Triplette Féminine** : Garance GOXE, Sophie LOPES et Céline LARROQUE – huitième de finalistes du Championnat de France.
- ✓ **Doublette Mixte** : Sandra BONHORE et Théo HERGERT – Championne d'Occitanie.
- ✓ **Triplette Masculine** : Émile KELLER, Pierre BRUN et Tony RATHQUEBER – 3^e au championnat régional et qualifiés pour le France.

Les jeunes ne sont pas en reste :

- ✓ **Triplette Cadets** : Gaspard GARRIBAL, Mathéo SIKORSKI, Mathis BOUISSOU SABATHIER – vice-champions d'Occitanie.
- ✓ Deux équipes ont atteint les phases finales du **Championnat National des Clubs** (Réalmont en cadets, et une équipe junior issue de quatre clubs : Lautrec, Brassac, Saint-Juéry et Lempaut).
- ✓ Enfin, mention spéciale au **Trophée des Pépites**, où **Clara BARTHES et Eléa LINARES** terminent vice-championnes.

Merci d'applaudir chaleureusement l'ensemble de ces joueuses et joueurs qui font rayonner notre département.

Licences, formation et arbitrage

Nous retrouvons aujourd'hui un niveau de licences supérieur à celui de 2015, et nous approchons celui de 2014. Cependant, la situation chez les jeunes demeure préoccupante : leurs effectifs sont légèrement inférieurs à ceux de 2023.

Notre opération « **Séduction jeunes** » commence à porter ses fruits, timidement mais sûrement. Paradoxalement, des écoles naissent, parfois avec peu ou pas de jeunes, mais nous saluons l'engagement des éducateurs : nous en comptons **25** aujourd'hui (initiateurs, BF1 et BF2), soit **1 éducateur pour 7 jeunes licenciés**.

Nous aimerions un ratio similaire pour les arbitres :

Actuellement, **8 arbitres pour 4 500 licenciés**, soit **1 arbitre pour 562 licenciés**.

C'est insuffisant, et il est urgent de trouver des solutions, notamment via un soutien financier et matériel. La commission des arbitres aura un rôle déterminant à jouer.

Perspectives 2026

Plusieurs réformes seront mises en place dès 2026 :

- ✓ **Prise en charge à 100 % de deux repas par société** lors du Congrès 2026.
- ✓ **Prise en charge des formations d'arbitres**, des tenues et du matériel.
- ✓ **Prise en charge des frais arbitres, GTM et délégués** pour tous les qualificatifs et championnats.
- ✓ Aides financières renforcées pour les Régionaux et Nationaux.
- ✓ Pour équilibrer le budget, quelques ajustements seront nécessaires :
- ✓ **Augmentation de l'inscription aux qualificatifs des championnats** : de 3 € en 2025 à **5 € par joueur en 2026**.
(Rappel : la FFPJP prélève déjà 1 € sur chaque participation.)

Concernant les **mutations** :

- ✓ Non classé / Promotion : **50 €**
- ✓ Honneur : **80 €**
- ✓ Elite : **180 €**

Un mot pour les familles

Je voudrais terminer en adressant un message tout particulier à vos conjoint(e)s et à vos familles.

L'engagement d'un dirigeant ne peut s'épanouir que si son entourage accepte de partager, parfois de subir, une passion très exigeante.

Je sais les sacrifices qu'ils consentent pour nous permettre d'accomplir nos missions.

N'oublions jamais l'essentiel : savoir garder la juste mesure, même lorsque la passion nous emporte.

« La route sera longue : à nous de la rendre belle, d'avoir le courage de nos rêves et de trouver les moyens réalistes de les concrétiser. »

Bougeons ensemble pour gagner, unissons-nous pour réussir.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une excellente journée.

Approbation du procès-verbal du dernier congrès à Albi

Vote à l'unanimité du précédent congrès.

Allocution des invités

- ✓ Mme Estrabaud Florence Conseillère départementale : canton Labastide-Rouairoux/Mazamet-2 Vallée du Thoré Présidente de la Commission Finances et Administration départementale excuse Mme Espinosa vice-présidente du conseil général
- ✓ Mme Roger-Cauquil Anne-Marie Conseillère municipal représentante de Mme Vincent Michèle, maire de Labastide-Rouairoux
- ✓ M. Lemanach Raymond, trésorier adjoint représentant de la région Occitanie et président du CD31
- ✓ Patrick Reynes président du club de Labastide Rouairoux remercie d'avoir choisi ce lieu, souhaite un bon repas et précise que l'apéritif sera payant.

Rapport moral

Gilles LANGLOIS membre du comité

Mesdames, Messieurs, chers membres du Comité,

Il y a un an, nous avons pris l'engagement d'œuvrer au sein du comité du Tarn avec l'ambition de renforcer son dynamisme, sa visibilité et son efficacité.

Cette première année d'exercice a été marquée par de nombreuses découvertes, un investissement constant et des rencontres enrichissantes. Grâce à l'implication de chacun, nous avons pu établir des fondations solides pour la consolidation et le développement de nos actions futures.

Etat des licenciés 2025 :

	BF	BM	MF	MM	CF	CM	JF	JM	SOUS-TOTAL	SF	SM	VF	VM	TOTAL
2023	1	6	11	52	14	59	8	38	189	403	1556	303	1693	4144
2024	2	9	10	54	14	54	4	50	197	420	1583	339	1828	4367
2025	6	5	9	39	15	48	6	58	186	407	1573	386	1900	4452
	+4	-4	-1	-15	+1	-6	+2	+8	-11	-13	-10	+47	+72	+85

I. Objectifs initiaux et orientations stratégiques

Au début de notre mandat, nous avons défini deux axes prioritaires :

1. Structurer et clarifier le fonctionnement du comité,
2. Engager des actions concrètes en faveur des clubs, des licenciés et de la pratique sportive.

1. Renforcement de l'organisation interne

Afin d'assurer une gouvernance plus lisible et plus fonctionnelle, nous avons :

- structurer le comité en commissions dédiées, chacune dotée d'un référent clairement identifié ;
- instaurer une dynamique collective à travers plusieurs réunions de travail planifiées au cours de l'année, favorisant la coordination et la cohésion entre les membres.

2. Mise en œuvre des premières actions opérationnelles

L'année écoulée a permis la réalisation de plusieurs actions significatives :

- mise en place de contrôles d'alcoolémie lors des championnats ;
- découpage du département du Tarn en quatre secteurs pour optimiser l'organisation et la proximité ;
- refonte complète du système de tirages (visioconférence, présentiel, tirages en direct) afin d'améliorer transparence et équité ;
- présence systématique d'un délégué sur l'ensemble des qualificatifs et championnats ;
- réorganisation des CDC, dans un objectif de cohérence et de lisibilité ;

- création d'un nouveau site internet, plus ergonomique et mieux adapté aux attentes (publication des poules, tirages et résultats en direct) ;
- création d'un groupe Facebook, notamment destiné à la diffusion en direct de parties lors des championnats de France ;
- mise en place de récompenses pour les champions, vice-champions et demi-finalistes ;
- participation financière du comité à plusieurs actions menées sur le territoire.

II. **Actions prévues pour l'année à venir**

1. Organisation de compétitions nationales

Le comité aura la responsabilité d'organiser plusieurs Championnats de France :

- tir de précision junior féminin et masculin ;
- triplettes minimales, cadets et juniors ;
- triplettes jeu provençal.

2. Organisation de compétitions régionales

Nous assurerons également l'organisation des championnats régionaux en triplettes jeunes : minimales, cadets et juniors.

3. Déploiement de nouvelles mesures et dispositifs

Dans une logique de soutien renforcé aux compétitions et à la formation, nous prévoyons :

- l'élaboration d'un nouveau tableau de remboursements de frais, adapté aux besoins actuels ;
- une contribution financière élargie concernant :
 - tous les qualificatifs,
 - les championnats départementaux,
 - les concours régionaux et nationaux (jeunes et seniors) ;
- le développement de la formation au bénéfice des délégués, GTM, arbitres et éducateurs.

III. **Informations institutionnelles en attente**

Certaines orientations, relevant du CRO ou de la Fédération, demeurent à ce jour en cours d'arbitrage. Dès réception d'instructions ou de précisions officielles, nous ne manquerons pas de vous en informer.

Conclusion

Nous souhaitons rappeler cette citation qui illustre parfaitement notre engagement :

« Cent fois sur le métier, remettez votre ouvrage. »

C'est dans cet esprit de persévérance, d'exigence et d'amélioration continue que nous poursuivrons notre action, au service du développement de notre discipline et du rayonnement du Tarn.

- **Le rapport moral est approuvé à l'unanimité**

1. Présentation du compte de résultat et du bilan de l'année écoulée**COMPTE DE RÉSULTAT**

Exercice du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025

RECETTES

	N	N -1
SUBVENTIONS ET AIDES	9 364	9 189
Subvention" ANS"		1 500
Subvention" Département"	9 364	7 389
Partenariat Crédit Agricole		300
Aide Pôle Emploi		
AFFILIATIONS	2 790	1 990
Secteur ALBI CARMAUX	960	690
Secteur GAILLAC GRAULHET	810	540
Secteur CASTRES MAZAMET	1020	760
LICENCES	146 271	140 938
Secteur ALBI CARMAUX	43 905	43 874
Secteur GAILLAC GRAULHET	42 050	40 260
Secteur CASTRES MAZAMET	60 316	56 804
AUTRES PRODUITS	37 924	29 209
Inscriptions aux qualificatifs	20 074	13 859
Inscriptions Coupes de France(P, JP)	1000	920
Inscriptions Coupes du Tarn	1 310	1 180
Inscriptions divers CDC	4 560	4 150
Recettes publicitaires		300
Mutations	6 760	7 000
Amendes, Duplicatas	4 220	1 800
PRODUITS FINANCIERS	4 785	4 649
Revenus valeurs mobilières	2 229	2 159
Intérêts des comptes financiers	2 556	2 490
PRODUITS EXCEPTIONNELS	20	271
Divers	20	271
TOTAL des PRODUITS	201 154	186 246
RESULTAT		
TOTAL	201 154	186 246

DÉPENSES

	N	N -1
ACHATS DE FOURNITURES	22 688	9 285
EDF Boulodrome	602	819
Calendrier officiel		2 035
Fournitures de bureau et petit équipement	3 608	2 042
Fournitures fédérales	1 852	33
Coupes, médailles, trophées	7 498	404
Habillement joueurs & arbitres	3 787	2 459
Habillement Comité	2 099	
Habillement jeunes et conjoints	3 007	957
Achat de matériel et maintenance	235	536
CHARGES EXTERIEURES	5 391	1 472
Location immobilière	1607	725
Location mobilière	1862	
Cotisations Assurances	910	747
Divers	1012	
COMPETITIONS EXTERNES	30 524	32 968
Championnats de France Pétanque	16 652	
Championnats de France Jeu Provençal	4 999	
Championnat de France Jeunes	1 698	
Championnats Régionaux	6 621	
CNC CRC	554	
COMPETITIONS DEPARTEMENTALES	14 731	10 558
Coupes (France, Tarn)	1 150	1 419
Compétitions, Détection, Sélection Jeunes	5 383	7 691
Championnats départementaux	7149	324
Championnats du Tarn des Clubs	1 049	1 124
Compétitions diverses		

	N	N -1
CHARGES DE FONCTIONNEMENT	30 282	19 527
Divers		131
Commission de discipline	1214	
Congrès Fédéral et Régional	3 232	2 538
Congrès départemental	2 587	1 404
Frais des délégués et arbitres	12 227	8 245
Gestion du Comité	7 225	3 895
Frais de secrétariat & Honoraires		880
Frais postaux et téléphoniques	496	1 329
Services bancaires	782	494
Cotisations ,affiliations, dons	251	587
Formation éducateurs, initiateurs	2268	24
CHARGES SOCIALES	19 926	17 353
Salaires	18 551	11 473
Cotisations URSSAF	580	4 130
Cotisations Mutuelle	276	308
Cotisations Retraite	78	913
Cotisations Complémentaire Santé	309	292
Formation Professionnelle		105
Médecine du Travail	132	132
REDEVANCES	76 216	74 713
Subventions reçues et reversées		389
Redevances fédérales	53 121	51 689
Redevances Comité Régional Occitanie	23 095	22 635
DOTATION AUX AMORTISSEMENT	1260	
Dotation amortissement	1260	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	83	2 067
Charges exceptionnelles /opérations de gestion	12	
Charges exceptionnelles sur exercice précédent	71	2 067
TOTAL des DEPENSES	201 101	167 943
RESULTAT	53	18 303
Bénéfice de l'exercice	53	18 303
TOTAL	201 154	186 246

BILAN

Exercice du 1er novembre 2024 au 31 octobre 2025

ACTIF

	N	N -1
IMMOBILISATIONS	16319	0
Frais de recherche et de développement	5563	
Installations Aménagements	6888	
Matériel Informatique et de Bureau	3868	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	78 381	96 181
Titres S.A.O.S.	381	381
Emprunt CRCA 1,20%	15 000	15 000
Emprunt CRCA 1,65%	8 000	8 000
Emprunt CRCA 2,50%	30 000	30 000
Emprunt CRCA 2,70%		17 800
Emprunt CRCA 3,30%	10 000	10 000
Emprunt CRCA 3,70%	15 000	15 000
DISPONIBILITES	98 622	101 925
Chèques et Divers à encaisser		571
Crédit Agricole C/C	15 243	2 096
Crédit Agricole CSL	5 000	19 000
Caisse d'Epargne C/C	3 831	1 585
Caisse d'Epargne CSL	74 000	77 123
Société Générale-Banque Courtois C/C	208	1 436
Société Générale-Banque Courtois CSL	108	104
Caisse	232	11
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	5189	755
Charges à répartir sur plusieurs exercices		
Charges constatées d'avance	1002	755
Produits à recevoir	4187	
TOTAL	198 511	198 861

PASSIF

	N	N
CAPITAUX PROPRES	196 708	196 655
Réserves de trésorerie	196 654	178 352
Résultat de l'exercice	54	18 303
DETTES	1 803	2 207
Charges à payer	0	1 272
Chèques non présentés	0	109
Produits constatés d'avance	1 007	826
Organismes sociaux	796	
TOTAL	198 511	198 862

2. Rapport des vérificateurs aux comptes

Quitus des vérificateurs aux comptes du comité départemental 2025

Chers (es) licenciés

En exécution de la mission que vous nous avez confiée lors de l'assemblée générale de 2023 à Lacaune, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des comptes figurant sur les registres comptables qui nous ont été présentés avec le bilan arrêté à la date du 31 octobre 2025, couvrant la période du 1^{er} novembre 2024 au 31 octobre 2025.

Nous avons procédé au contrôle des écritures comptables. De par une très grande rigueur comptable et un parfait sens du classement, les justificatifs demandés par sondage ont été présentés sans délai. Les comptes sont tenus avec soin et exactitude.

Nous pouvons donc certifier de la régularité et de la sincérité des comptes qui viennent de vous être présentés.

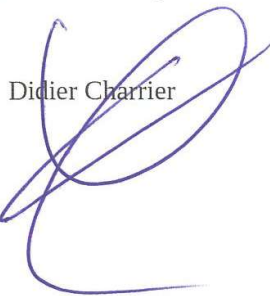
A tous les novices de la comptabilité, nous tenons à souligner que le résultat de l'exercice ainsi que les réserves de trésorerie ne prennent pas en compte les dépenses immobilisées.

En conclusion, nous ne pouvons, Mesdames et Messieurs que vous recommander d'approuver les comptes de l'exercice clos le 31 octobre 2025.

Nous vous remercions de votre attention.

Les vérificateurs aux comptes

Didier Charrier



Jean-Michel Santonja



Le mandat des deux vérificateurs aux comptes M. SANTONJA et M. est reconduit pour deux autres années.

- **Le rapport financier est approuvé à l'unanimité**

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026

CHARGES		
	N	REEL -2025
1. LICENCES	77 000	76 216
Fédération Française	53 500	53 121
Comité Régional Occitanie	23 500	23 095
2. COMPETITIONS	71 500	71 774
Championnats de France	19 000	23 349
Championnats régionaux	6 000	6 621
Championnats Clubs nationaux, régionaux	2 000	554
Championnats Départementaux, Coupes	8 500	9 348
Compétition, Détection, Sélection Jeunes	5 500	5 383
Frais délégués et arbitres	20 000	12 227
Récompenses	7 000	7 498
Habillement joueurs et autres	3 500	6 794
3. FONCTIONNEMENT	65 400	53 164
Calendrier	2 500	0
Congrès National et Régional	4 500	3 232
Congrès Départemental	3 500	2 587
Gestion comité	6 000	7 225
Commission discipline	1 500	1 214
Secrétariat, Assurances, loyer, cotisations	14 000	5 642
Fournitures administratives et Fédérales	2 500	5 460
Habillement comité	1 000	2099
Matériel, Maintenance, Boulodrome	1 000	837
Frais postaux,téléphoniques, bancaires	2 000	1 278
Salaires et charges	24 000	19 926
Formation	2 500	2268
Divers	400	136
Amortissements		1260
TOTAL	213 900	201 154

PRODUITS		
	N	REAL-2025
1. AFFILIATIONS	4 400	2 790
Secteur 1 Albi-Carmaux		960
Secteur 2 Gaillac-Graulhet		810
Secteur 3 Castres - Mazamet		1020
2. LICENCES	148 000	146 271
Secteur 1 Albi-Carmaux		43 905
Secteur 2 Gaillac-Graulhet		42 050
Secteur 3 Castres - Mazamet		60 316
3. FONCTIONNEMENT	61 500	52 093
Partenariats		
Mutations	11 000	6 760
Amendes, duplicatas	4 000	4 220
Subventions	9 500	9 364
Engagements aux championnats départementaux	33 000	26 944
Produits financiers	4 000	4 785
Divers		20
TOTAL	213 900	201 154

- Le budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

3. Mutations, subventions et aides du comité

Mutations En 2026

La notion interne/externe disparaît, 3 joueurs mutés hors département pourront jouer ensemble, en conformité avec la réglementation Européenne.

Mutation en fonction de sa catégorie en 2026 (classification établie à partir de la mi-novembre sur GESLICO) :

Non classé/Promotion

Honneur

Elite

Coût des mutations pour 2026 dans le CD 81

MUTATION	COÛT	REPARTITION		
		FFPJP	OCCITANIE	CD81
Non Classé/Promotion	50€	20€	5€	25€
Honneur	80€	45€	5€	30€
Elite	180€	95€	5€	80€

SUBVENTIONS ET AIDES DU COMITE					
	SUBVENTIONS DU COMITE	FRAIS DES ARBITRES	FRAIS DES GTM	FRAIS DES DELEGUES	RESTAURATION DES OFFICIELS + 3 à 5 BENEVOLES
Qualificatifs Seniors Championnats Seniors	NON	A la charge du Comité	A la charge du Comité	A la charge du Comité	A la charge du COMITE les OFFICIELS + 3 BENEVOLES
Championnats Jeunes	NON	A la charge du Comité	A la charge du Comité	A la charge du Comité	A la charge du COMITE les OFFICIELS + 3 BENEVOLES
Concours Jeunes Départemental	50 € Par catégorie	A la charge du Comité	A la charge du Comité	A la charge du Comité	A la charge du COMITE les OFFICIELS + 3 BENEVOLES
Concours Jeunes Régional	100 € Par catégorie	A la charge du Comité	A la charge du Comité	A la charge du Comité	A la charge du COMITE les OFFICIELS + 3 BENEVOLES
Concours Jeunes National	150 € Par catégorie	A la charge du Comité	A la charge du Comité	A la charge du Comité	A la charge du COMITE les OFFICIELS + 3 BENEVOLES
Concours Seniors Départemental	NON	A la charge de l'organisateur	A la charge de l'organisateur	A la charge de l'organisateur	A la charge de l'organisateur
Concours Seniors Régional	200 € pour les doublettes 300€ pour les triplettes	A la charge de l'organisateur	A la charge de l'organisateur	A la charge de l'organisateur	A la charge de l'organisateur
Concours Seniors National	300 € pour les doublettes 500€ pour les triplettes	A la charge de l'organisateur	A la charge de l'organisateur	A la charge de l'organisateur	A la charge de l'organisateur
PHASES FINALES de TOUS les CDC	50 € pour 2 à 5 Divisions 100 € pour 6 à 8 Divisions	A la charge du Comité	A la charge du Comité	A la charge du Comité	A la charge du COMITE les OFFICIELS + 3 à 5 BENEVOLES
PHASES FINALES COUPES DU TARN	50 € pour chaque coupe	A la charge du Comité	A la charge du Comité	A la charge du Comité	A la charge du COMITE les OFFICIELS + 3 BENEVOLES
ORGANISATION D'UN CONGRES	150 €				A la charge du COMITE les OFFICIELS + 3 BENEVOLES
ORGANISATION CHAMPIONNAT REGION CHAMPIONNAT FRANCE	CAISSE COMMUNE COMITE + CLUBS	A la charge CRO ou FFPJP et COMITE	A la charge CRO ou FFPJP et COMITE	A la charge CRO ou FFPJP et COMITE	A la charge du COMITE TOUS LES OFFICIELS du CD 81 et TOUS LES BENEVOLES du TARN

Rapport d'activités

Commission sportive

Jean-Paul PALLOC, Jean MILHAU, Jacques FARRE

1. Participation 2025 aux championnats coupes et CDC

	ALBI	CASTRES	GRAULHET	TOTAL	Evolution
TETE A TETE FEMININ	69	78	67	214	+18
TETE A TETE MASCULIN	201	278	201	680	-2
DOUBLETTE SENIOR FEMININ	26	49	25	100	-21
DOUBLETTE SENIOR MASCULIN	139	179	119	437	+46
DOUBLETTE SENIOR MIXTE	87	167	106	360	-13
TRIPLETTE SENIOR FEMININ	14	37	22	73	-7
TRIPLETTE SENIOR MASCULIN	74	115	64	253	-27
TRIPLETTE SENIOR MIXTE	64	125	96	285	+38
TRIPLETTE SENIOR PROMOTION	100	153	102	355	+33
DOUBLETTE VETERAN	80	105	53	238	+32
TRIPLETTE VETERAN	45	89	48	182	+14
DOUBLETTE PROVENCAL	48	33	29	110	+46
TRIPLETTE PROVENCAL				44	-3
TRIPLETTE VETERAN MIXTE				62	+6

	TOTAL	Evolution
CDC FEMININ	46	-3
CDC OPEN	220	+9
CDC PROVENCAL	32	+3
CDC VETERAN	160	+8
CRC FEMININ	5	
CRC OPEN 1ère division	2	
CRC OPEN 2ème division	4	
CRC VETERAN	4	
CRC JEU PROVENCAL	2	
CNC 1ère division	1	
COUPE DE FRANCE	30	
COUPE DE FRANCE JP	18	
COUPE DU TARN	64	-3
COUPE DU TARN VETERAN	59	+8

2. Présentations des résultats sportifs (championnats, CDC, CRC/CNC, coupes)

Championnats du Tarn 2025	
Equipe	Club
Tir de Précision	
Cathy Salvetat	Gare Brassac
Hergert Théo	Boule d'Or Gaillac
Triplette Promotion	
Laurent Auriol - Jean Marc Morell - Thierry Rayssiguier	Pétanqueur Saixols
Doublette Féminin	
Elodie Magalahes - Ophelie Do Nascimento Coppey	Pétanque Labruguiéroise
Tête à Tête Seniors	
Mike Amen	PSL
Tête à Tête Jeunes	
Juniors	
Salasc Arthur	Navès
Cadets	
Prudhomme Noa	Réalmont
Minimes	
Fayard Bryden	Réalmont
Doublette Mixte	
Nadia Tabouche - Ludovic Massoutier	Boule d'Or Gaillac
Triplette Jeune	
Juniors	
Marcoul Jimmy - Salasc Arthur - Combelles Tristan	Réalmont/Brassac/Navès
Cadets	
Garibal Gaspard - Sikorski Matheo - Bouissou Sabatier Matheo	Lautrec
Minimes	
Delpoux Léo - Souillac Luis - Bonnafous Maxime	Réalmont

Equipe	Club
Triplette Vétérán	
Francis Allegre - Bruno Bourdoncle - Jean-Claude Lovatel	Boule d'Or Gaillac
Doublette Jeu Provençal	
Gregory Delga - Theo Hergert	Boule d'Or Gaillac
Triplette Jeu Provençal	
Gregory Delga - Vitalone Vincent - Rouel Yohan	Boule d'Or Gaillac
Doublette Jeune	
Juniors	
Salasc Arthur - Marcoul Jimmy	Navès/Brassac
Cadets	
Garrigue Martin - Garrigue Jules	Brassac
Minimes	
Barthe Charly - Giraud Maywe	Réalmon
Triplette Seniors	
Trouillet Fabien - Braley Christian - Faustin Jimmy	Parc Albi
Triplette Féminin	
Garance Goxe - Sophie Lopes - Celine Larroque	Parc Albi
Triplette Mixte	
Goxe Garance - Faustin Jimmy - Aurel Ceres Théo	Parc Albi
Tête à Tête Féminin	
Christine Bonzom	Grand Rond St Sulpice
Doublette Seniors	
Jerôme Vayssettes - Ludovic Massoutier	Boule d'Or Gaillac
Doublette Vétérán	
Magiera Michel - Gardelle Bruno	Pétanque St Juérienne
Triplette Mixte Vétérán	
Loup Emmanuelle - Loup Alain - Oules Didier	Pétanque Sidobrienne

Championnats région Occitanie 2025

Equipe	Formation	Club	Résultats
Gourdon			
Triplette Jeu Provençal			
Jau Damien - Turcan Frédéric - Rey Pascal	TJP	Gd Rond St Supice	Poule
Barthe Ludovic - Segurola Dylan - Togiaki Pierre	TJP	Castres La Bouriatte	Poule
Revel			
Triplettes			
Rathqueber Tony - Keller Emile - Brun Pierre	Triplette H	JP Coufouleux Rabastens	1/2 finale qualifiés France
Massoutier Ludovic - Théo Hergert - Jérôme Vayssettes	Triplette H	Boule d'Or Gaillac	1/8 de finale
Bry Stéphane - Togiaki Pierre - Renaud Henri	Triplette H	Castres La Bouriatte	1/8 de finale
Herbrecht Sonia - Ruocco Marie - Crayssac Angéline	Triplette F	Pétanque St Juérienne	Poule
Taberna Muriel - Fabienne Viguier - Marty Aurore	Triplette F	Gare Brassac	Poule
Teste Myriam - Besombes Odile - Guy Héléne	Triplette F	Petanq'club Navès	1/2 finale
Rivet Dominique - Cussou Jean-François - Ruiz Raphaël	Triplette V	Parc Albi	1/8 de finale
Puginier Rémi - Alies Michel - Siguier Jean- Louis	Triplette V	Gare Brassac	1/8 de finale
Lacombe Jean-Marie - Hillairet Philippe - Braley Christian	Triplette V	Parc Albi	Poule

Doublette Mixte			
Bonhoure Sandra - Hergert Théo	DM	Boule d'Or Gaillac	Champion de Ligue
Passemar Marielle - Lemens Tanguy	DM	Boule d'Or Gaillac	1/4 de Finale
Triplette Mixte			
Sophie Lopes - Lecalves Nicolas - Trouillet Fabien	TM	Parc Albi	1/8 de finale
Bernardo Elina - Vis Enzo - Bauer Nelson	TM	Parc Albi	Poule

La Palme (66)			
Doublette Féminin			
Goxe Garance - Larroque Céline	DF	Parc Albi	1/8 de finale
Perez Nathalie - Perez Emma	DF	JP Coufouleux Rabastens	Poule
Doublette Sénior			
Lemmens Tanguy - Hergert Theo	DS	Boule d'Or Gaillac	1/8 de finale
Fayard David - Reinhard Jason	DS	Castres La Bouriatte	1/2 Finale
Riou Christophe - Dumont Angelo	DS	Pétanque Jonquières	1/8 de finale
Tête à Tête Féminin			
Teste Myriam	TaTF	Petanq'club Navès	Poule
Bouyssie Yvette	TaTF	Fanny Petanque St Juéry	Poule
Monthenole Catherine	TaTF	Gambetta Carmaux	Poule
Triplette Promotion			
Puginier Benoit - Puginier Remi - Baisse Cyril	TP	Gare Brassac	Poule
Boissiere Patrice - Bonhoure Ludovic - Feral Florian	TP	Boule d'Or Gaillac	1/8 de finale
Lovatel Jean-Claude - Segonds Alain - Bonnafous Charles	TP	Boule d'Or Gaillac	Poule

Triplette Juniors			
Marcoula Jimmy - Salasc Arthur - Combelles Tristan	TJ	Réalmon/Brassac/Navès	Perdant system swiss
Herbrecht Shwan - Garric Theo - Baisse Louis	TJ	Brassac/Brassac/St Juèry	Perdant barrage
Triplette Cadets			
Garibal Gaspard - Sikorski Matheo - Bouissou Sabatier Mathis	TC	Lautrec	Qualifiés Championnat de France
Combelles Baptiste - Gasc Gabin - Salasc Yannis	TC	Réalmon	Perdant barrage
Prudhomme Noa - Linares Elena - Giraud Preston	TC	Réalmon	Qualifiés Championnat de France
Triplette Minimes			
Delpoux Leo - Souillac Luis - Bonnafous Maxime	TM	Réalmon	Perdant barrage
Linares Tim - Giraud Maywee - Barthe Charly	TM	Réalmon	Perdant system swiss
Mas Robin - Herbrecht Gina - Fayard Bryden	TM	Réalmon	Qualifiés Championnat de France

Villefranche de Rouergue			
Tir de précision			
Theo Hergert	TIR Seniors	Boule d'Or Gaillac	1/4 de finale
Salvetat Cathy	Tir Féminin	Gare Brassac	
Salasc Arthur	Tir Juniors M	Petanq'club Navès	1/4 de finale
Barthe Clara	Tir Juniors F	Pétanque Realmontaise	1/2 finale
Doublette Jeu Provençal			
Pochat Wilfrid - Reinhard Antoine Jason	DJP	Castres La Bouriatte	Poule
Dayde Thierry - Morell Jean-Marc	DJP	Petanqueur Saixols	1/8 de finale

Résultats CD 81 Championnats de France 2025

Lieux	Date	Equipe	Club	Résultats
Triplette Féminine				
Pontorson	21 et 22 juin	Garance Goxe - Sophie Lopes - Celine Larroque	Parc Albi	1/8 de finale
Triplette Séniors				
Pontorson	21 et 22 juin	Fabien Trouillet - Jimmy Faustin - Christian Bralley	Parc Albi	1/32 de finale
Pontorson	21 et 22 juin	Emile Keller - Pierre Brun - Tony Rathqueber (qualifiés Ligue)	Couffouleux Rabastens	Poule
Doublette Mixte				
Chalons sur Saône	28 et 29 juin	Nadia Tabouche - Ludovic Massoutier	Boule d'Or Gaillac	1/32 de finale
Chalons sur Saône	28 et 29 juin	Sandra Bonhoure - Théo Hergert (Champions de Ligue)	Boule d'Or Gaillac	Poule
Triplette Jeu Provençal				
Saint Martin de Crau	4 au 6 juillet	Gregory Delga - Yohan Rouel - Vincent Vitalone	Boule d'Or Gaillac	Poule
Saint Martin de Crau	4 au 6 juillet	Pascal Mas - Guillaume Morgado - Romain Moreno	Etoile Aussillon	Poule
Triplette Jeunes				
Saint Yriex	12 et 13 juillet	Gina Herbrecht - Robin Mas - Bryden Fayard	Réalmont	1/16 de finale Minimes
Saint Yriex	12 et 13 juillet	Elea Linares - Noa Prudhomme - Preston Giraud	Réalmont	1/8 de finale Cadets
Saint Yriex	12 et 13 juillet	Bouissou Sabatier Mathis - Garibal Gaspard - Sirkoski Mathéo	Lautrec	Perdant system swiss Cadets
Lieux	Date	Equipe	Club	Résultats
Triplette Mixte				
Bergerac	19 et 20 juillet	Garance Goxe - Jimmy Faustin - Théo Aurel Ceres	Parc Albi	1/2 finale
Tête à Tête Séniors				
Saint Yriex	26 et 27 juillet	Mike Amen	PSL	Poule

Doublette Féminine				
Saint Yriex	26 et 27 juillet	Elodie Magalahes - Ophelie Do Nascimento Coppey	Pétanque Labruguiéroise	Poule
Triplette Vétéran				
Bourg Saint Maurice	20 et 21 août	Francis Allegre - Bruno Bourdoncle - Jean-Claude Lovatel	Boule d'Or Gaillac	Poule
Triplette Promotion				
Bourg Saint Maurice	23 et 24 août	Laurent Auriol - Jean Marc Morell - Jean Marc Rayssiguier	Pétanqueur Saïxols	1/32 de finale
Doublette Séniors				
Millau	30 et 31 août	Jerôme Vayssettes - Ludovic Massoutier	Boule d'Or Gaillac	Poule
Tête à Tête Féminin				
Millau	30 et 31 août	Christine Bonzom	Grand Rond St Sulpice	Poule
Doublette Jeu Provençal				
Saint Cyprien	5 au 7 septembre	Gregory Delga - Theo Hergert	Boule d'Or Gaillac	Poule
Saint Cyprien	5 au 7 septembre	Pascal Lugan - Nicolas Chopin	Pétanque Club La Bouriatte	Poule

Champions du Tarn CDC 2025

CDC OPEN	
1ère Division	Pétanque du Parc Albi <small>Accède au Championnat régional Occitanie 2026</small>
2ème Division	Pétanque du Parc Albi
3ème Division	Pétanque Sorézienne
4ème Division	Pétanque Etoile Aussillon Mazamet
5ème Division	Pétanqu'Ou
6ème Division	Pétanque Les Allées de Lavour
7ème Division	La Boule Verdalaïse
8ème Division	Saint Benoit Carmaux
CDC JEU PROVENCAL	
1ère Division	Pétanque Saint Juérienne <small>Accède au Championnat régional Occitanie 2026</small>
2ème Division	Pétanque Etoile Aussillon/Mazamet

CDC FEMININ

1ère Division	Pétanque Grand Rond Saint Sulpice <small>Accède au Championnat régional Occitanie 2026</small>
2ème Division	Pétanque Labruguiéroise
CDC VETERAN	
1ère Division	Pétanque Graulhétquoise <small>Accède au Championnat régional Occitanie 2026</small>
2ème Division	USSPA Albi
3ème Division	Pétanque Saint Juérienne
4ème Division	Pétanque Couffouleux/Rabastens
5ème Division	Pétanque Bois Redon

CNC et CRC 2025

CNC 1

Boule d'Or Gaillac	Termine 3 ^{ème} de leur groupe Maintien CNC 1ère division pour la 16ème année
--------------------	---

CRC FEMININ

Parc Albi	Termine 1 ^{ère} de leur groupe qualifiée pour les ¼ de finale
Castres La Bouriatte	Termine 8 ^{ème} de leur groupe et redescend en CDC
Jonquières	Termine 6 ^{ème} de leur groupe
Gare Brassac	Termine 8 ^{ème} de leur groupe et redescend en CDC
PSL Labruguière	Termine 4 ^{ème} de leur groupe

CRC OPEN 1ère division

Parc Albi	Termine 4 ^{ème} de leur groupe
Castres La Bouriatte	Termine 3 ^{ème} de leur groupe

CRC OPEN 2ème division

Couffouleux Rabastens	Termine 1 ^{er} de leur groupe et monte en CRC 1
Gare Brassac	Termine 5 ^{ème} de leur groupe
Aussillon	Termine 1 ^{er} de leur groupe et monte en CRC 1
Fanny St Juéry	Termine 4 ^{ème} de leur groupe

CRC VETERAN	
Parc Albi 1	1er du groupe et ½ finaliste Occitanie
Parc Albi 2	4ème du groupe C
Boule d'Or Gaillac	2ème du groupe C et ¼ finaliste Occitanie
Pétanque Saint Juérienne	3ème du groupe C
CRC JEU PROVENÇAL	
Boule d'Or Gaillac	3ème du groupe C
Castres La Bouriatte	8ème du groupe C et descend en CDC

1ER TOUR date butoir 13 avril 2025	2EME TOUR date butoir 17 mai 2025	TOUR QUALIFICATIF date butoir 5 juillet 2025	TOUR QUALIFICATIF date butoir 5 juillet 2025	2EME TOUR date butoir 17 mai 2025	1ER TOUR date butoir 13 avril 2025
exempt REALMONT					16 ARTISTES 5 MARSSAC
	COUFFOULEUX 19 REALMONT 2	PHASE DEPARTEMENTALE COMITE DEPARTEMENTAL DU TARN		9 AUSSILLON 22 ARTISTES	4 LISLE 17 AUSSILLON
SAINT JUERIEUNE 11 COUFFOULEUX 20		COUFFOULEUX 16 BRASSAC 2	30 équipes engagées - 4 équipes qualifiées	21 ARTISTES 10 LA BOURIATTE	
BLAN 28 MONTFA 3	BLAN 5 BRASSAC 16	EQUIPES QUALIFIEES		14 FANNY 17 LA BOURIATTE	18 FANNY 13 PS LABRUGUIERE
VALENCE 5 BRASSAC 26					2 GARREVAQUES 29 LA BOURIATTE
PETANQU'OU 0 SAIX 31	PUYBEGON 13 SAIX 18	BUSQUE 19 SAIX 12		16 LE PARC 5 GRAND ROND	19 GRAND ROND 2 BRIATEXTE 11 NAVES
PUYBEGON 22 LACAUNE 9				10 LOMBERS 21 LE PARC	28 GRAND ROND 3 LABRUGUIEROISE
LEMPAUT 23 AMBRES 8	LEMPAUT 9 BUSQUE 22				10 LES ALLEES 21 LE PARC
LAUTREC 12 BUSQUE 19	COUPE DE FRANCE SAISON 2025				exempt LOMBERS
	BOULE D'OR GAILLAC QUALIFIEE D'OFFICE AU TITRE DE L'ARTICLE 5-1 du Règlement de la Coupe de France				

Coupe de France

5 Clubs qualifiés hors département 1er tour de zone

Couffouleux/Rabastens Les Artistes de la Boule
Parc Albi Busque

Boule d'Or Gaillac

Clubs qualifiés 2ème tour de zone

Couffouleux/Rabastens Les Artistes de la Boule
Boule d'Or Gaillac

Clubs qualifiés 3ème tour de zone (à jouer avant le 21/12)

Couffouleux/Rabastens Boule d'Or Gaillac

Coupe de France Jeu Provençal

2 clubs qualifiés hors département

Parc Albi Pétanque St Juérienne
Perdent au 1er tour de zone

Coupe du Tarn

Vainqueur 2025

Boule d'Or Gaillac

Coupe du Tarn Vétérans

Vainqueur 2025

Le Parc Albi pour la 5ème année consécutive

32 ^{ème} de Finale	16 ^{ème} de Finale	8 ^{ème} de finale	¼ de finale	Les phases finales auront lieu le dimanche 9 novembre au Boudrome Couvert Robert Rossignol de Saint Juéry.				¼ de finale	8 ^{ème} de finale	16 ^{ème} de Finale	32 ^{ème} de Finale				
date butoir 4 mai				date butoir 8 septembre				date butoir 5 octobre				date butoir 8 mai			
JONQUIERES 21	LABASTIDE R 3			Jet du but à 8h30.				5 GRAULHETOISE	20 LABRUGUIEROISE						
MARSSAC 10	JONQUIERES 28			Accueil des équipes à partir de 7h45.				26 LABRUGUIEROISE	11 LESCUR						
TREBAS 14		BUSQUE 19		Phases Finales				11 ROQUECOURBE	9 REALMONT						
LABASTIDE R 17		JONQUIERES 12						20 LABRUGUIEROISE	22 GRAULHETOISE						
ESPOIRS 26	BUSQUE 21			Demi Finales				31 ROQUECOURBE	23 DAMIATTE						
MONTFA 3	ESPOIRS 10							17 LABRUGUIEROISE	8 CAGNAC						
BUSQUE 29		LACAUNE 19		FINALE				0 DAMIATTE	17 ROQUECOURBE						
SAINTE PAUL 2		BUSQUE 12						4 BRASSAC	14 VITERBE						
GAILLAC PET. 28	BOIS REDON 18			BOULE D'OR				18 BRASSAC	20 LOMBERS						
AMBAIET 3	GAILLAC PET. 15							13 FANNY	11 PENNE VAOUR						
SIDOBRIENNE 12		BOIS REDON 7		COUPE DU TARN 2025				26 FANNY	10 LA BOURIATTE						
BOIS REDON 19		LACAUNE 24						5 SAINT BENOIT	15 ARTHES						
PONT DE L'ARN 22	PONT DE L'ARN 6			VAINQUEUR				17 JP GRAULHET	16 FANNY						
FREJEVILLE 9	LACAUNE 25							21 BLAN	14 AMBRES						
LE CASTELA 7		SOREZE 19		BOULE D'OR				10 COUFFOULEUX	14 LAGRAVE						
LACAUNE 24		LES BRUYERES 12						4 BLAN	17 BLAN						
ALBINE 8	LES BRUYERES 19			BOULE D'OR				16 COUFFOULEUX	9 PUYLAURENS						
CASTELNAU 23	CASTELNAU 12							5 GAMBETTA	22 GAMBETTA						
LES BRUYERES 21		BOULE D'OR 20		COUPE DU TARN 2025				11 SALVAGNAC	22 SALVAGNAC						
GRAND ROND 10		SOREZE 11						10 AUSSILLON	9 VALENCE						
ST ALBY 4	SOREZE 22			BOULE D'OR				20 ST JUERienne	28 ST JUERienne						
VERDALLE 17	VERDALLE 9							21 ST JUERienne	3 GARREVAQUES						
PUYBEGON 10		LE PARC 11		BOULE D'OR				6 NEGRIN	17 NEGRIN						
SOREZE 21		BOULE D'OR 20						25 AUSSILLON	14 PS LABRUGUIERE						
ETOILE GAILLAC 17	ETOILE GAILLAC 7			BOULE D'OR				11 NEGRIN	11 USSPA						
NAVES 14	BOULE D'OR 24							20 ST JUERienne	20 AUSSILLON						
BOULE D'OR 24		LE PARC 20		BOULE D'OR				25 AUSSILLON	11 USSPA						
LAUTREC 7		BOULE D'OR 20						10 AUSSILLON	21 ST JUERienne						
JEAN JAURES 17	JEAN JAURES 14			BOULE D'OR				6 NEGRIN	14 PS LABRUGUIERE						
LEMPAUT 14	LE PARC 17							21 ST JUERienne	11 USSPA						
LE PARC 31				BOULE D'OR				25 AUSSILLON	11 USSPA						
BRIATTEXTE 0								10 AUSSILLON	21 ST JUERienne						

Tour Préliminaire	16 ^{ème} de Finale	8 ^{ème} de finale	¼ de finale	Les phases finales auront lieu le dimanche 9 novembre au Boudrome Couvert Robert Rossignol de Saint Juéry.				¼ de finale	8 ^{ème} de finale	16 ^{ème} de Finale	Tour Préliminaire												
date butoir 20 avril				date butoir 25 mai				date butoir 5 juillet				date butoir 5 octobre				date butoir 25 mai				date butoir 20 avril			
VITERBE	LACAUNE 28			Jet du but à 8h30.				28 GARREVAQUES	14 ALBINE														
exempt	VITERBE 3			Accueil des équipes à partir de 7h45.				3 LE CASTELA	17 LE CASTELA														
GRAND ROND 13		SAINT JUERienne 16		Phases Finales				23 SAIX	0 FONTGRANDE														
LACAUNE 18		LACAUNE 5						8 GARREVAQUES	16 PUYBEGON														
ETOILE GAILLAC 6	SAINT JUERienne 17			Demi Finales				19 SAIX	22 SAIX														
FANNY 24	FANNY 4							12 COUFFOULEUX	3 GAMBETTA														
SAINT JUERienne 27		SAINT JUERienne 6		FINALE				13 JP GRAULHET	27 LA VERE														
SAINTE PAUL 4		LE PARC 20						18 COUFFOULEUX	4 LES SALVAGES														
BRIATTEXTE 20	LE PARC 27			LE PARC				26 BOULE D'OR	29 JP GRAULHET														
LA BOURIATTE 11	BRIATTEXTE 4							5 TREBAS	2 MONTREDON														
LE PARC 18		LE PARC 20		COUPE DU TARN VETERAN SAISON 2025				6 LAGRAVE	25 LAGRAVE														
AUSSILLON 8		PS LABRUGUIERE 11						13 JP GRAULHET	6 BLAN														
PS LABRUGUIERE 19	PS LABRUGUIERE 20			LE PARC				25 COUFFOULEUX	25 LAGRAVE														
PET. GAILLAC 12	PETANQU'OU 11							18 COUFFOULEUX	6 BLAN														
PETANQU'OU 22		SAINT JUERienne 6		LE PARC				26 BOULE D'OR	9 PENNE														
LESCURE 9		LE PARC 20						5 TREBAS	22 ARCACHON														
NAVES 24	LEMPAUT 13			LE PARC				20 BOULE D'OR	24 ROQUECOURBE														
PUYLAURENS 7	NAVES 18							11 ROQUECOURBE	7 JONQUIERES														
LEMPAUT 23		PUYGOUZON 10		LE PARC				11 ARTHES	11 ARTHES														
DAMIATTE 8		NAVES 21						9 USSPA	20 BOULE D'OR														
SAINTE AMANS 19	PUYGOUZON 24			LE PARC				20 USSPA	5 MONTFA														
LISLE 12	SAINTE AMANS 7							11 SIDOBRIENNE	26 USSPA														
LABASTIDE R. 11		BUSQUE 22		LE PARC				9 LABRUGUIEROISE	14 SAINT ALBY														
PUYGOUZON 20		NAVES 9						22 USSPA	17 SIDOBRIENNE														
LES ALLEES 5	PONT DE L'ARN 24			LE PARC				7 LOMBERS	27 LOMBERS														
PONT DE L'ARN 26	PONT ST ROCH 7							24 LABRUGUIEROISE	4 VERDALLE														
PONT ST ROCH 26		BOISQUE 18		LE PARC				exempt	exempt														
BRASSAC 5		PONT DE L'ARN 13						exempt	LABRUGUIEROISE														
BUSQUE 25	BUSQUE 23			LE PARC				exempt	LABRUGUIEROISE														
LABASTIDE ST G 6	REALMONT 8							exempt	LABRUGUIEROISE														
exempt				LE PARC				exempt	LABRUGUIEROISE														
REALMONT								exempt	LABRUGUIEROISE														

ENTRACTE

3. Bilan et évolution des CDC (diffusion des résultats, fiche de jury)

a. **Équipes engagées et résultats**

CDC Féminin

- **46 équipes inscrites** (−3 par rapport à 2025)
 - **1ère Division – Championne du Tarn** : *Grand Rond St-Sulpice* → Monte en CRC
 - **2ème Division – Championne du Tarn** : *Pétanque Labruguiéroise*

CDC Jeu Provençal

- **32 équipes inscrites** (+3 par rapport à 2025)
 - **1ère Division – Championne du Tarn** : *Pétanque Saint-Juérienne* → Monte en CRC
 - **2ème Division – Championne du Tarn** : *Pétanque Étoile Aussillon Mazamet*

CDC Open

- **220 équipes inscrites** (+9 par rapport à 2025)
 - **1ère Division – Championne du Tarn** : *Pétanque du Parc Albi* → Monte en CRC
 - **2ème Division – Championne du Tarn** : *Pétanque du Parc Albi*
 - **3ème Division – Championne du Tarn** : *Pétanque Sorèzienne*
 - **4ème Division – Championne du Tarn** : *Pétanque Etoile Aussillon Mazamet*
 - **5ème Division – Championne du Tarn** : *Pétanqu'ou*
 - **6ème Division – Championne du Tarn** : *Pétanque Les allées Lavaur*
 - **7ème Division – Championne du Tarn** : *La Boule Verdalaïse*
 - **8ème Division – Championne du Tarn** : *Pétanque Saint Benoit Carmaux*

CDC Vétéran

- **160 équipes inscrites** (+3 par rapport à 2025)
 - **1ère Division – Championne du Tarn** : *Pétanque Graulhéroise* → Monte en CRC
 - **2ème Division – Championne du Tarn** : *USSPA Albi*
 - **3ème Division – Championne du Tarn** : *Pétanque Saint-Juérienne*
 - **4ème Division – Championne du Tarn** : *Pétanque Coufouleux Rabastens*
 - **5ème Division – Championne du Tarn** : *Pétanque Bois Redon*

b. **Retour sur les CDC 2025**

• **Réception des résultats**

Dans l'ensemble, les résultats ont été transmis dans des délais satisfaisants. Toutefois, plusieurs relances auprès de certains capitaines ou présidents ont été nécessaires afin d'obtenir des résultats manquants. De plus, certains documents transmis n'étaient pas toujours lisibles et ne mentionnaient pas systématiquement les divisions ni les groupes concernés.

La modification du mode de transmission en 2025 a demandé un temps d'adaptation, ce qui est entièrement compréhensible.

Cette procédure reste néanmoins essentielle pour garantir une mise en ligne rapide des classements sur le site du Comité.

• **Accueil et organisation des journées CDC**

Concernant l'accueil et l'organisation des journées CDC, nous tenons à souligner que l'ensemble des rencontres s'est globalement déroulé dans de bonnes conditions. L'organisation générale a été satisfaisante et a permis le bon déroulement des compétitions.

Toutefois, il est important de rappeler que le traçage des terrains doit être réalisé conformément au règlement en vigueur. Cette exigence n'a pas toujours été respectée, ce qui peut entraîner des difficultés de jeu et des contestations évitables. Nous invitons donc les clubs organisateurs à redoubler de vigilance sur ce point lors des prochaines journées.

Par ailleurs, nous rappelons également la nécessité de respecter strictement la réglementation concernant les tenues des joueurs. Le respect des tenues réglementaires fait partie intégrante de l'esprit de compétition et contribue au bon déroulement et à l'équité des rencontres.

Nous comptons sur l'implication de chacun afin que ces points soient pris en considération et améliorés lors des prochaines manifestations.

c. Évolutions prévues pour la saison 2026

1. Calendriers

La Commission Sportive a décidé d'aligner les dates des CDC sur celles des CRC et CNC afin d'harmoniser les compétitions.

2. Mise à jour des règlements

Les règlements départementaux CDC sont en cours de réécriture.

Ils constituent une continuité du règlement national et seront publiés sur le site dès leur validation.

Principales évolutions :

- **Réception des rencontres** : tout club inscrivant une équipe doit être en capacité de recevoir une journée de CDC.
- **Tenues** : Respect du règlement national concernant les tenues
- **Fiche du jury** : A transmettre en même temps que le tableau des résultats
- **Procédure d'envoi des résultats** : simplification et uniformisation des transmissions.

3. Transmission et diffusion des résultats

Pour 2026, l'objectif est de simplifier et d'uniformiser l'envoi des résultats par les clubs.

Le club recevant la rencontre devra transmettre directement les résultats au responsable CDC. Les documents papier seront envoyés par courrier ou déposés au Comité dans la semaine suivant la compétition.

Concernant la transmission des résultats, plusieurs solutions sont possibles :

- Une photo en pleine page du tableau rempli à la main, permettant de visualiser clairement les divisions et les groupes.
- Un message (SMS ou courriel) indiquant impérativement les divisions, les groupes ainsi que les résultats par confrontation.

4. Fiches de Jury

- Conformément au règlement national, les fiches de Jury devront être établies pour toutes les compétitions et transmises obligatoirement en même temps que les documents papier des résultats.
- Cette obligation concerne l'ensemble des épreuves : CDC, Coupes, Championnats ainsi que tout autre concours organisé sous l'égide du Comité.
- Des modèles de fiches de jury seront prochainement téléchargeables sur le site officiel du Comité.

4. Refonte des championnats avec les 4 secteurs

Secteur 1 : Albigeois et Carmausin

Secteur 2 : Gaillacois et Graulhetois

Secteur 3 : Pays d'Agout et Vallée du Sor

Secteur 4 : Montagne Noire et Sidobre

Qualificatifs :

Les qualificatifs se dérouleront en amont des championnats et non plus la veille

Début à 09h00 pour chaque secteur

16 équipes par secteur ou 15 + le champion

Cas particulier championnat tripléte et doublette féminine sur un week-end

4. Organisation des phases finales :

Pour les Triplétes et doublettes féminines (tête à tête qualif par secteur) :

Les championnes 2025 devront porter la tenue du comité

Début le samedi à 09h00 jusqu'au 1/16^{ème} joué

Reprise dimanche 08h30 :

- huitième et quart de finale le matin
- Demi-finale et finale l'après-midi
- Podium avec remise des récompenses

Pour le reste

Les championnes/champions 2025 devront porter la tenue du comité

64 équipes en poules

Début le samedi à 14h00 jusqu'au 1/16^{ème} joué (mercredi pour les vétérans)

Reprise dimanche 08h30 (jeudi pour les vétérans):

- huitième et quart de finale le matin
- Demi-finale et finale l'après-midi
- Podium avec remise des récompenses

Bonjour à toutes et à tous,

Pour l'année 2025, malgré une baisse du nombre de féminines engagées dans les différents championnats du Tarn, nous tenons à mettre en avant plusieurs performances remarquables :

- le **très beau parcours de la triplète mixte**, arrivée jusqu'en demi-finale du Championnat de France,
- la **triplète féminine**, qui s'incline en huitième de finale,
- le **titre de Champion de Ligue Occitanie** obtenu en doublette mixte.

Saison 2025**CDC –**

Un total de **46 équipes féminines** a participé, réparties cette année en deux divisions.

Division 1 – D1

- 2 groupes de 8 équipes.
- L'équipe championne, **Pétanque Grand Rond St Sulpice**, accède au **CRC**.
- Les deux dernières équipes de chaque groupe descendent en Division 2 (*sous réserve des résultats du CRC*).

Division 2 – D2

- 4 groupes constitués.
- Les deux premières équipes de chaque groupe ont disputé les quarts de finale.
- Les équipes demi-finalistes accèdent à la Division 1 (*selon résultats du CRC*).

CRC

Cette année, **5 équipes** ont participé au Championnat Régional.

- **3 équipes se maintiennent** :
 - Pétanque du Parc Albi
 - Pétanque Jonquières
 - Pétanque LabruguiéroiseÀ noter la **1^{re} place du Parc Albi dans sa poule**, une belle performance.
- **2 équipes redescendent en CDC 1ère division** :
 - Pétanque Gare Brassac
 - Castres Labouriatte(*Ce qui impactera mécaniquement les montées et descentes du CDC.*)

Perspectives 2026**CDC – Fonctionnement des ententes**

Les demandes d'entente devront être **validées par le Comité**.

Les clubs souhaitant en former une devront remplir le formulaire prévu à cet effet, signé par les Présidents des clubs concernés, puis transmis au Comité pour validation officielle.

Ce formulaire sera disponible sur le site.

Évènement majeur féminin 2026

Je vous rappelle l'évènement phare pour les féminines dans le Tarn :

 **Festival à pétanque de Saint-Juéry, du 19 au 23 août 2026**

- National Top 500 doublette
 - Top 1000 triplète
- Un rendez-vous important pour promouvoir la pétanque féminine dans notre département.

Développement du jeu féminin

Le Comité encourage fortement les clubs à **organiser davantage de concours féminins**.

De plus, à l'occasion de la **Journée internationale des droits des femmes**, le Comité du Tarn souhaite mettre en place une compétition en **doublette**, composée :

- d'une **Sénior Féminine**,
- associée à un **Jeune**, garçon ou fille, de n'importe quelle catégorie.

Pour conclure

Mesdames, nous comptons sur votre présence et votre engagement lors de ces compétitions.

Votre participation est essentielle pour continuer à démontrer que **la pétanque féminine a toute sa place**, et qu'elle est pleinement représentée sur nos terrains.

Merci à tous.

**Mesdames et Messieurs les officiels, élus et dirigeants de clubs,
Mesdames et Messieurs les délégués du comité,**

La commission d'arbitrage s'est réunie au mois de janvier afin de rappeler les règles essentielles et d'attribuer à chaque arbitre ses déplacements pour les différents qualificatifs, championnats ainsi que les principaux concours régionaux et nationaux.

Cependant, notre commission arbitrale se réduit et vieillit d'année en année. À titre d'information, il faudrait disposer d'un arbitre pour 64 équipes. Nous en sommes loin, très loin. Il est donc urgent de trouver une solution durable.

La FFPJP avait évoqué, il y a environ deux ans, l'idée de rendre obligatoire la présence d'un arbitre dans tout club comptant plus de 50 licenciés et organisant un National ou un Régional. À ce jour, la Fédération a mis ce projet « en pause ».

De plus, je vous rappelle qu'à partir de 2026, notre département sera découpé en quatre secteurs. Cela impliquera la nécessité d'un arbitre supplémentaire — voire de deux — pour chaque qualificatif.

Conscient de cette problématique, le comité proposera de prendre en charge l'ensemble des frais de formation, d'équipement et de tenue pour tout nouvel arbitre, à la condition que ceux-ci s'engagent à assurer au minimum 10 arbitrages au cours de l'année 2026.

Dans la perspective de l'organisation des prochains championnats de France dans notre département, les arbitres actuels recevront une nouvelle tenue. Ils devront, eux aussi, faire preuve d'engagement et de motivation. Une formation rigoureuse leur sera dispensée, sous la direction de l'arbitre européen David RIVES, afin de valoriser leurs compétences.

Si toutefois nous devons nous retrouver en situation de carence en arbitres, nous serions dans l'obligation de solliciter les départements voisins, ce qui engendrerait des frais supplémentaires. Ce n'est évidemment pas l'objectif recherché.

Je reste à votre disposition pour toute proposition ou candidature.

Je rappelle également que vous, Présidents de clubs, avez la possibilité d'assurer vous-mêmes l'arbitrage des concours que vous organisez.

Mesdames et Messieurs, nous arrivons au terme de l'année et aux portes des fêtes de Noël, ce qui me laisse l'espoir — peut-être naïf — de croire encore au Père Noël 😊.

Merci de votre attention, et je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.

**Mesdames et Messieurs,
Bonjour,**

La nouvelle commission de discipline que je préside, mise en place début 2025, est composée de 13 membres, moi y compris, élus pour un mandat de 4 ans par le comité directeur :

- 4 sont des membres internes du comité directeur que vous avez élus,
- 6 sont des membres externes licenciés (ce qui est mon cas),
- 3 sont des membres extérieurs non licenciés.

Pourquoi ces profils ? Pour être en conformité avec les textes : peu de membres, des instances dirigeantes, intérêt d'un regard extérieur... Tous ne siègent pas en même temps ; nécessité en les sollicitant de prendre en compte leur disponibilité, mais aussi de veiller aux éventuels liens avec le ou les mis en cause (conflit d'intérêt) mais aussi à l'équilibre nécessaire en ayant plus de membres externes qui siègent (vice de forme autrement) Tous les sports ont une commission de discipline, mais avec un fonctionnement simplifié ; la complexité des textes qui s'appliquent au sport pétanque nous a amenés avec l'aide du comité, à doter tous les membres des textes qui nous régissent.

Par ailleurs, j'ai mis en place et animé une formation interne, afin que l'équipe soit plus en capacité d'assumer leur mission et responsabilités avec quelques « règles d'or » :

- On ne règle aucun compte (ni sévérité imméritée, ni laxisme) C'est le comportement s'il est avéré qui est sanctionné, autrement on relaxe.

- Veiller à être dans une sanction proportionnée, toujours conforme et interdiction de dépasser le maximum fixé dans les catégories : le sursis ne peut être appliqué que dans le cas d'une première condamnation – et non au récidiviste- et ne doit pas être supérieur à la suspension de licence ferme
- Le vouvoiement et le respect du protocole sont de rigueur, tout comme la prise de parole (la « police » de l'audience est du ressort de la présidente, les « décisions » du ressort de l'ensemble des membres qui siègent)

Pour ceux et celles qui sont venus assister en public, vous avez pu constater l'installation et la tenue de cette instance disciplinaire. Ce n'est pas une réunion de bureau autour d'une table !

Concernant les pénalités pécuniaires et les participations aux frais exposés, je vous en parlerai avec les exemples concrets des licenciés sanctionnés. (Pour rappel, le montant des amendes est du seul ressort de la FFPJP, elles sont fixées en fonction de la catégorie retenue, et ne peuvent être ni majorés, ni minorés, ni fractionnés).

En accord avec le Comité Directeur, je vais maintenant vous donner connaissance de quelques modifications et informations qui nous ont été transmises lors d'une journée de travail avec la Fédération le 8 novembre à Labège (Module de formation sur le pouvoir disciplinaire)

- Suppression du délai de 60 jours pour que le président du comité puisse signer un engagement de poursuite. Je dois préciser que ce document est la pièce maîtresse d'un dossier, c'est la saisine ! A défaut nous ne sommes pas compétents, nous ne pouvons rien faire (ceci pour répondre à certains). Cette suppression des 60 jours, a pour but la prise en compte de certaines situations connues dévoilées beaucoup plus tard (par exemple en matière d'atteinte et d'abus sexuels, sexistes, ...) Cela devient donc : après la connaissance des faits !
- L'activité d'intérêt général : c'est une possible sanction (très ancienne, peu connue et peu utilisée, car sa mise était complexe) Allégée, simplifiée, donnant tout pouvoir décisionnaire à la commission de discipline, c'est une sanction intéressante qui ne suspend pas la licence, mais qui ne s'applique pas à un récidiviste ou à un auteur de voie de faits ou menaces de mort. Pour une AIG auprès du comité, du club, cela nécessite un garant tuteur. Il faut prévoir la sanction dans l'éventualité où il n'y a pas de respect de cette mesure.
- L'audience publique au-delà du respect du droit qui est fixé et très souvent non respecté, les commissions de discipline doivent fonctionner dans la transparence mais aussi sur l'effet préventif et moralisateur qu'elle peut produire.
- Le huis-clos ne peut être prononcé par le ou la présidente que dans 2 situations précises, autrement c'est un abus de pouvoir (modèle repris du civil et du pénal en justice)
- Le dernier point dont nous vous donnons connaissance concerne l'alcoolémie dans la pétanque au cours des compétitions. Première année dans notre département pour la mise en place des tests de dépistages. Certains en sont mécontents, mais les choix de vie qui appartiennent à chacun n'ont pas leur place dans un sport de compétition. Comme vous avez vu, il n'y a pas de sanction si ce n'est une disqualification immédiate, ce qui n'est pas sans poser problème au vu de la charte d'éthique et de déontologie (que tout licencié et dirigeant se doit de connaître et de respecter) qui définit et précise d'avoir les comportements adéquats et d'exemplarité. Le ministère des sports n'a actuellement pas pris de décision. Comme information, il serait à l'étude des possibles amendes...

Tout ceci va donc nécessiter des modifications et réécritures des textes à éviter à nouveau par le comité, que les membres devront intégrer, retenir et appliquer, donc vraisemblablement avec une nouvelle formation interne.

Concernant les difficultés rencontrées dans la gestion des commissions de discipline, on relève régulièrement :

1/ l'absence de quelques dirigeants et arbitres aux convocations en tant que témoins (en RAR) Exemple : un arbitre absent à deux reprises sans excuse, ni écrit relatant les faits -> difficultés pour la commission : chronologie, réalité des faits...

2/ Absence de la feuille de jury de compétition ou perdue car non transmise au comité ou parfois avec un jury qui a une méconnaissance de l'intérêt et de la pertinence de cette feuille (procès verbal avec les éléments entendus, rapport d'incident en commun et pas reposant sur un seul licencié ou officiel) Dans les CDC open ou vétéran avec une réunion capitaines, président.

3/ Les adresses, signatures ne sont toujours pas à jour : obligation de les communiquer.

Concernant ces difficultés en 2025, les membres de la commission de discipline ont fait preuve d'indulgence, de pédagogie (courriers à chaque fois) rappelant l'importance et la nécessité de se présenter... de transmettre les éléments, etc... Mais en 2026 nous fonctionnerons sûrement différemment en nous appuyant sur les textes. Tout le contenu (de nos décisions, notifications, dossier disciplinaire, fiche signalétique) est transmis, entre autres, à la FFPJP et donnent ainsi connaissance de ce qui est fait ou pas !

Je vais maintenant vous donner connaissance des licenciés qui ont été convoqués et sanctionnés en tant que prévenu par la commission de discipline en 2025.

<i>Licencié du club de</i>	<i>Faits retenus</i>	<i>Sanctions prononcées</i>
M. RUIZ Raphaël du club du Parc ALBI	Comportements indécents de nature pouvant porter atteinte au bon renom de la pétanque, de ses dirigeants et du Comité départemental pour publications sur Facebook (Prise en compte de circonstances atténuantes car pas d'injures, d'insultes...)	Suite à décision contradictoire, il a été sanctionné à 1 an de suspension à sortie de sursis intégral, de ce fait sans application de l'amende de 200 € prévu à la catégorie 5 (3 ans de mise à l'épreuve) et à supporter une participation aux frais exposés d'un montant de 150 €, et dûment justifiés à l'occasion de la procédure disciplinaire
M. MATTEI Michel Ange du club de St Juéry	Comportements indécents de nature pouvant porter atteinte au bon renom de la pétanque, de ses dirigeants et du Comité départemental pour publications sur Facebook	Sanctionné par défaut à 1 an de suspension à sortie de sursis intégral, de ce fait sans application de l'amende de 200 € prévu à la catégorie 5 (3 ans de mise à l'épreuve) et à supporter une participation aux frais exposés d'un montant de 150 €, et dûment justifiés à l'occasion de la procédure disciplinaire
M. PHALIPPOT Alain du club La Graulhéroise	Insultes, injures, menaces graves de mort à arbitre	Suite à décision contradictoire, il a été sanctionné à une suspension de licence d'une durée de 6 ans, dont 2 assorties de sursis, et conformément à la catégorie 6, une amende de 500 € lui est infligée. La commission de discipline condamne également M. Phalippot à supporter les faits exposés d'un montant de 150 € Ce licencié avait fait l'objet d'une suspension au vu de la gravité des faits et ceci par le président de la commission Nationale de discipline 5 ans de mise à l'épreuve qui n'ouvre pas droit à une éventuelle remise de peine
M. GOUTHERET-BONNET Franck du club Pétanque du Castella de Saint Sulpice La Pointe	Tromperie, tricherie, supercherie, pour avoir tenté de duper le comité départemental lors de l'appel tripléte au contrôle d'alcoolémie	Suite à décision contradictoire, suspension de licence de 3 ans, dont un an assorti de sursis, à l'amende de 200 € (de catégorie 5) et à supporter la participation aux frais exposés de 80 € dûment justifiés dans la procédure disciplinaire 3 ans de mise à l'épreuve
M. DEVIDAL Yohan du club Pétanque du Castella de Saint Sulpice La Pointe	Tromperie, tricherie, imposture, supercherie, pour avoir tenté de duper le comité départemental lors de l'appel tripléte au contrôle d'alcoolémie	Suite à décision par défaut (n'a pas présenté les 2 pièces obligatoires), il a été sanctionné à une suspension de licence de 3 ans, dont un an assorti de sursis, à l'amende de 200 € (de catégorie 5) et à supporter la participation aux frais exposés de 80 € dûment justifiés dans la procédure disciplinaire 3 ans de mise à l'épreuve
M. DESTRUEL Marc du club de Puybegon	Insultes à licencié, attitude agressive, menace et prononciation de propos incitant à la bagarre	Suite à décision contradictoire Suspension de licence d'une durée de 18 mois, dont 6 mois assortis de sursis, et conformément à la catégorie 4 à une amende de 120 € et à supporter la participation aux frais exposés de 180 € dûment justifiés dans la procédure disciplinaire 3 ans de mise à l'épreuve

Généralités Informations : pour tous ces prévenus la condamnation et décision prononcée est immédiatement exécutoire. Dès lors, s'il y a appel il est non suspensif. Elle est exécutoire dès l'instant où elle est portée à leur connaissance par RAR (preuve de la réception) Ils doivent remettre la licence, payer les amendes et les frais... Ceci termine la liste des prévenus sanctionnés à ce jour, mais le **samedi 6 décembre**

- matin : 1 prévenu est convoqué à comparaitre devant la commission de discipline pour propos, agression verbale sexuelle, sexiste, outrage et geste sexué à licenciée ; ces comportements relèvent de la catégorie 6 du code « Disciplines et sanctions » de la FFPJP
- après-midi :
 - o 1 prévenu est convoqué pour avoir au cours d'une altercation, proféré une menace à licencié ; ces faits relèvent de la catégorie 4 ...
 - o 1 prévenu est convoqué pour manque de respect envers un officiel, insultes, injures ; ces faits relèvent de la catégorie 6 ...

Voilà, j'espère avoir répondu à certaines de vos interrogations et vous avoir donné quelques éléments de fonctionnement de la commission de discipline de notre département.

Je vous remercie de votre attention.

La présidente de la commission de discipline

Joëlle Sanchez Gendre

Commission des jeunes

Alain JUILLA

Rapport de la Commission Jeunes du Comité Départemental du Tarn – 2025

Mesdames et Messieurs les Officiels, Élus, Délégués et Dirigeants de Sociétés, Chers Amis,

À la suite de mon élection au poste de Président du Comité Départemental du Tarn, la Commission Jeunes a traversé une année de transition et d'adaptation. Malgré ce contexte particulier, le Comité Départemental a tout mis en œuvre pour assurer le fonctionnement de cette commission et a largement contribué à son financement.

Un Centre d'Entraînement Départemental a été créé afin de faire progresser nos jeunes joueurs. Deux week-ends de stage ont été organisés : un à Montfa et un à Lacaune, réunissant 18 jeunes sélectionnés selon leurs résultats 2024, leur disponibilité et une journée de sélection conduite en janvier 2025. Deux équipes ont également participé à deux concours nationaux, à Aubin et à Saint-Juéry. Si les résultats du premier déplacement furent décevants, ceux du second furent beaucoup plus encourageants : l'équipe junior s'incline en finale et les autres catégories réalisent un très beau parcours.

Cependant, les résultats globaux du Centre d'Entraînement Départemental n'ont pas été à la hauteur des attentes — trois mois d'essai étant sans doute trop courts pour observer des effets significatifs. De plus, l'annonce de la création d'un Centre d'Entraînement Régional par le Comité Régional Occitanie a conduit à mettre un terme à cette expérience.

Au mois de juillet, la DTN et la Fédération ont séjourné six jours à Lacaune pour le 1er International Open de France Jeunes Mixte. Philippe Quintais et Anna Maillard ont participé à des séances photos et dédicaces. Malheureusement, seuls quatre jeunes tarnais – trois de Lacaune et un de Lavaur – ont pris part à ce bel évènement.

Aux Championnats Régionaux d'Occitanie, une équipe minime et deux équipes cadets ont décroché leur qualification pour les Championnats de France. L'équipe composée de Gaspard Garibal, Mathéo Sikorski et Mathis Bouissou Sabathie a brillamment obtenu la deuxième place. Félicitations à eux !

Cependant, aux Championnats de France, pour la première fois, aucune équipe ne s'est qualifiée pour le dimanche. Il en fut de même pour l'ensemble des jeunes d'Occitanie. Comme dans de nombreux sports, les revers servent souvent de moteur pour rebondir.

Ce fut effectivement le cas lors des Championnats Régionaux des Clubs, où trois équipes tarnaises se sont qualifiées :

- l'équipe junior de Réalmont,
- l'équipe cadet de Réalmont,
- l'équipe junior issue de l'entente Brassac–Lempaut–Lautrec–Saint-Juéry.

Concernant les Sélections Régionales, trois féminines tarnaises se sont particulièrement distinguées :

Maywe Giraud (minime), **Eléa Linares** (cadette) et **Clara Barthès** (junior).

Maywe, encore un peu jeune, n'a pas été retenue pour le Trophée des Pépites. En revanche, Clara et Eléa ont obtenu le titre de vice-championnes. Les couleurs de l'Occitanie – et du Tarn – ont enfin brillé !

Pour rappel, l'Occitanie avait remporté ce trophée à deux reprises, mais avait terminé en bas du classement l'an passé.

J'ajoute que **Clara Barthès a intégré le Collectif France Jeunes 2025**, et **Eléa Linares le Collectif France Avenir 2025**. Le Comité Départemental du Tarn les félicite chaleureusement pour leur parcours.

En définitive, le bilan 2025 des Jeunes du Tarn, sans être exceptionnel, se conclut sur une note d'espoir. Soyons fiers de nos jeunes.

Perspectives 2026

L'année 2026 s'annonce riche en événements, compétitions... et émotions !

1. L'opération "Séduction Jeunes"

Le Comité Départemental met en place une opération visant à attirer de nouveaux jeunes licenciés : **la licence FFPJP 2026 sera offerte à tout jeune n'ayant jamais été licencié et en faisant la demande**. Les premiers retours sont très encourageants.

2. Organisation des Championnats de France Jeunes

En juillet 2026, nous organiserons à **Blaye-les-Mines** :

- les **Championnats de France Triplette Jeunes** (minimes, cadets et juniors),
- ainsi que les **Championnats de France de Tir de Précision Junior** (féminin et masculin).
Afin de préparer au mieux nos jeunes tarnais — et ceux d'Occitanie —, les **Championnats Régionaux Triplette** ainsi que le **Championnat Départemental Triplette Jeunes du Tarn** seront également organisés sur le même site. Ce dispositif leur permettra de se familiariser avec les terrains avant l'échéance nationale.

3. Une nouvelle compétition

À l'occasion de la Journée de la Femme, **le dimanche 8 mars 2026**, sera lancé un concours en doublette composé :

- d'un(e) jeune (minime, cadet ou junior).
- d'une joueuse sénior féminine,
L'inscription sera gratuite et l'épreuve bénéficiera du soutien du Comité Départemental. Nous ambitionnons d'en faire un rendez-vous majeur du calendrier.
Souhaitons que **l'année 2026 soit celle de l'exploit** pour nos jeunes tarnais et tarnaises. Les occasions de briller ne manqueront pas, et nous serons à leurs côtés pour les accompagner vers la réussite.
Merci de votre attention. Je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année, en famille ou entre amis, ainsi qu'une excellente saison sportive 2026.

Communication du comité

Jean Milhau

- **Site internet** : <https://www.petanque-tarn.fr/>

Mise en service le 25 octobre 2025

Une fréquentation encourageante : 2500 connexions/jour en moyenne

Un site en évolution permanente

Vos idées nous intéressent

- **Groupe Facebook du Comité**



COMITE DEPARTEMENTAL DU TARN

🔒 Groupe (Privé) · 635 membres



+ Inviter

➦ Partager

- **Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité**

Questions diverses

- M. Balester suppose que les frais de déplacements de M. Juilla sont rentrés dans les participations. « Les joueurs ont creusé leur tombe ».
La boule d'or n'a pas reçu la subvention promise. Il veut connaître les détails des dépenses et les recettes. Le trésorier répond qu'il est possible de venir au comité pour voir les détails. Remboursement pour le délégué du club trajet non payé.
- Ouverture de la consultation des clubs. Dates identiques des CDC et CRC.
Vote à main levée CDC/CRC : 26 pour, 30 contre. Décision de maintenir comme en 2025.
- Demande de proposer au congrès national de parler de la règle de ne pas monter ou descendre des joueurs expérimentés. Au CRC, aller sur le site.
- Pas deux équipes ententes féminine avec un même club.
- Pourquoi les clubs doivent avancer les frais CRC ?

Pour l'Occitanie, le trésorier attend les phases finales pour rembourser le CRC qui ont des phases finales. Envoi aux 13 trésoriers des départements.

- Mots des anciens présidents : le congrès n'a pas été très houleux cette année car c'est peut-être le matin. Bon développement de la pétanque tarnaise. Bonne saison 2026

Remises des récompenses

Clôture du congrès

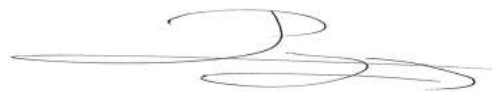
Labastide-Rouairoux le 30 Novembre 2025

Le Président



Alain Juilla

Le Secrétaire Général



Régis Lasselin